

Chambre des représentants

Kamer van volksvertegenwoordigers

Question Parlementaire

Parlementaire Vraag

Document : 54 2018201925133

Session / zitting :

20182019 (SO)

20182019 (GZ)

Dépôt / Geregistreerd : 10/10/2018

Auteur : JADIN Katrin

Départements interrogés Bevraagde departementen	N° de question Vraagnummer	Fin délai Einde termijn
7 M. Sociale Zaken en Volksgezondheid M. Affaires sociales et Santé publique	2656	13/11/2018

Les actions contre le radon.

Depuis le 1^{er} octobre 2018, suite à une initiative de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN), les citoyens belges peuvent mesurer leur exposition au radon, considéré comme la deuxième cause de cancer du poumon.

Ce gaz radioactif est naturellement présent dans les sols et les roches. Une fois inhalé, il atteint les poumons et irradie les tissus, ce qui les endommage et provoque un risque de cancer.

Pour un coût de 20 euros, les belges peuvent ainsi se procurer un détecteur pour mesurer leur exposition au radon du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018. Ce prix comprend l'analyse et l'aide éventuelle à la remédiation.

1. Est-il possible d'estimer le nombre de cancers dus au radon?
 2. Quelle est la provenance de cette substance?
 3. Des régions sont-elles plus affectées que d'autres? Disposez-vous de statistiques sur la répartition de ce gaz en Belgique?
-

Acties tegen radon.

In het kader van een initiatief van het Federaal Agentschap voor Nucleaire Controle (FANC) kunnen de Belgische burgers sinds 1 oktober 2018 hun blootstelling aan radon, dat als de tweede belangrijkste oorzaak van longkanker beschouwd wordt, meten.

Dat radioactieve gas is van nature aanwezig in de bodem en in gesteenten. Via de ademhaling bereikt het de longen en bestraalt het de weefsels, waardoor die beschadigd raken en er een risico op kanker ontstaat.

Voor 20 euro kunnen de Belgen van 1 oktober tot 31 december 2018 een detector kopen om hun blootstelling aan radon te meten. Die prijs omvat ook de analyse en eventuele bijstand bij de sanering.

1. Kunt u bij benadering zeggen hoeveel kankergevallen er radongerelateerd zijn?
2. Waar komt die stof vandaan?
3. Worden er sommige regio's meer getroffen dan andere? Beschikt u over statistieken over de verspreiding van dat gas in België?



Réponse à la question parlementaire n° K 2656 du 10/10/2018 de madame Jadin

L'Honorable Membre trouvera ci-après la réponse à sa question.

1.

Le rapport du Conseil Supérieur de la Santé (CSS 8794, 2017) « Qualité de l'air intérieur en Belgique » donne de nombreux éléments pour répondre aux questions sur le radon. Les références scientifiques complètes citées peuvent être retrouvées dans l'avis du Conseil.

Une relation exposition-effet a été établie entre la concentration intérieure de radon et l'incidence du cancer du poumon (UNSCEAR, 2009). Ce constat se vérifie particulièrement pour les fumeurs (ou les anciens fumeurs) depuis qu'il a été établi que la combinaison tabagisme/radon multipliait ce risque. Diverses études récentes (Baysson et al., 2004 ; Darby et al., 2005) ont aussi estimé l'augmentation linéaire sans seuil du risque relatif lié à la concentration de radon dans l'air intérieur. Il ressort par ailleurs une concordance satisfaisante entre l'étude européenne combinée examinant des logements résidentiels (Darby et al., 2005) et les études regroupées nord-américaines (Krewski et al., 2005) et chinoises (Lubin et al., 2004). L'étude européenne ayant une meilleure puissance statistique, l'UNSCEAR (2009) et l'ICRP (2010) ont adopté l'estimation corrigée de l'excès de risque relatif de cancer du poumon issue de l'étude européenne combinée, qui s'établit à 0,16 pour 100 Bq/m³. Cela signifie que le radon présent dans l'air intérieur serait responsable d'un peu moins de 10 % de l'ensemble des cancers du poumon en Europe (Baysson et al., 2004), dont une majorité concerne des fumeurs.

En Belgique, l'estimation des cancers du poumon induits par le radon peut être déterminée à l'aide de la moyenne estimée de la concentration de radon. L'estimation des taux d'incidence annuelle de cancer du poumon montre qu'environ 7 % des cancers du poumon en Belgique peuvent être attribués au radon.

Dans les zones à risque de radon, ce chiffre grimpe à près de 17 %. Pour les fumeurs, le risque de cancer du poumon en nombres absolus augmente significativement lorsqu'ils sont exposés à des concentrations élevées de radon.

2.

Le radon est d'origine naturelle et non généré par l'homme. Le radon est un gaz radioactif provenant de la désintégration radioactive du radium contenu dans l'uranium et le thorium, naturellement présent dans le sol, la roche et les matériaux de construction. Les sources de radon sont :

Le sol et sous-sol rocheux (surtout dans les régions où les formations géologiques remontant avant l'ère Tertiaire sont proches de la surface (Ardenne, parties du Condroz, région entre la Sambre et la Meuse, Massif du Brabant) : c'est la source la plus importante via infiltration et accumulation ;

Les matériaux de construction : source d'exposition moins variable pour la population ; via infiltration, condensation et accumulation ;

L'eau potable : source mineure.

3.

Les régions où les formations géologiques remontant avant l'ère Tertiaire sont proches de la surface (Ardenne, parties du Condroz, région entre la Sambre et la Meuse, Massif du Brabant) sont plus affectées que les régions recouvertes de dépôts épais datant de l'ère Tertiaire et Quaternaire.

Le site web de l'AFCN reprend la concentration moyenne de radon dans chaque commune. Dans les zones à risque de radon, près de 43 % des habitats présentent des concentrations intérieures de radon supérieures à 100 Bq/m³, ce qui correspond à environ 56.000 logements (tableau ci-dessous). Ces zones concentrent la quasi-totalité des taux très élevés de radon (environ 5.600 logements enregistrant des concentrations supérieures à 800 Bq/m³). La grande majorité des habitats associés à des concentrations de radon supérieures à 200 Bq/m³ se trouvent dans le sud du pays.

L'exposition au radon au sein de la population belge est loin d'être homogène, en raison des variations régionales significatives au niveau de la composition du sol et de la roche. Les valeurs les plus importantes se limitent quasi exclusivement aux zones à risque de radon (même si des sites très localisés ont été identifiés dans d'autres régions). On observe aussi que, globalement, la Wallonie est bien plus exposée que les régions flamande et bruxelloise. Dans ces deux dernières régions, seule une poignée de logements abritent des concentrations de radon supérieures à 200 Bq/m³. Il convient dès lors d'adapter les activités de réduction des niveaux de radon aux différences régionales et situations spécifiques.

Tableau. Estimation du nombre de logements (maisons unifamiliales) pour chaque catégorie d'exposition au radon (en Bq/m³)

	Woningen Habitats	> 100	> 200	> 300	> 400	> 800
België – Belgique	3 742 000	360 000	84 000	36 000	21 000	5 600
Wallonië – Wallonie	1 325 000	280 000	79 000	35 000	21 000	5 600
Vlaanderen – Flandres	2 191 000	70 000	Enkele quelques-uns	Enkele quelques-uns	0	0
Brussel – Bruxelles	226 000	9 000	5 000	Enkele quelques-uns	0	0
Zones met radonrisico Zones à risque de radon	130 000	56 000	43 000	22 000	17 000	5 500

De Minister,

La Ministre,

Maggie DE BLOCK